



RCS : ST MALO

Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 40055

Numéro SIREN : 452 839 293

Nom ou dénomination : SARL STELARC

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2017 sous le numéro de dépôt 5415

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016		Exercice N-1 31/12/2015		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	705	705		413	-413	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	28 959	7 789	21 170	24 072	-2 902	-12.06
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 078	1 078				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	287 733	34 400	253 333	248 591	4 742	1.91
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 000		12 000	12 000		
	Autres immobilisations financières						
Total II		330 475	43 972	286 503	285 076	1 427	0.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	900	1 500	166.67
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	275 535		275 535	138 507	137 028	98.93
	Autres créances	1 685 503	282 000	1 403 503	507 364	896 139	176.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 101		5 101	129 410	-124 309	-96.06
	Charges constatées d'avance (3)	5 590		5 590	3 316	2 274	68.58
	Total III	1 974 129	282 000	1 692 129	779 1497	912 633	117.08
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 304 605	325 972	1 978 633	1 064 573	914 060	85.86

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 157 180)	157 180	157 180		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 570	144 570		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 718	15 718		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	547 000	532 000	15 000	2.82
	Report à nouveau	574	909	-335	-36.82
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	149 336	14 665	134 670	918.28
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 014 378	865 042	149 336	17.26
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (I)	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Comptes de Régularisation	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	886 035	143 254	742 781	518.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 598	9 522	3 077	32.31
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	59 466	37 025	22 440	60.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	999	999		
	Autres dettes	5 157	8 731	-3 574	-40.93
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	964 255	199 531	764 724	383.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 978 633	1 064 573	914 060	85.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

964 255 199 531

MT
F.T

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	358 891		358 891	293 602		65 289	22.24
Chiffre d'affaires NET	358 891		358 891	293 602		65 289	22.24
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			380	9 174		-8 794	-95.86
Autres produits			21	10		11	103.93
Total des Produits d'exploitation (I)			359 292	302 786		56 506	18.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			72 585	51 792		20 792	40.15
Impôts, taxes et versements assimilés			2 283	1 431		852	59.49
Salaires et traitements			126 855	131 124		-4 270	-3.26
Charges sociales			17 126	16 711		415	2.48
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 315	3 194		121	3.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			20	118		-99	-83.28
Total des Charges d'exploitation (II)			222 183	204 371		17 812	8.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			137 109	98 415		38 694	39.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	44 250	45 370	-1 120	-2.47
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 749	12 183	4 566	37.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	60 999	57 553	3 446	5.99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 000	139 400	-108 400	-77.76
Intérêts et charges assimilées (4)	4 231	1 876	2 355	125.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	35 231	141 276	-106 045	-75.06
2. Résultat financier (V-VI)	25 768	-83 723	109 491	130.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	162 878	14 692	148 186	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 500	26	8 474	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 500	26	8 474	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-8 500	-26	-8 474	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 042		5 042	
Total des produits (I+III+V+VII)	420 291	360 339	59 952	16.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	270 956	345 673	-74 718	-21.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	149 336	14 665	134 670	918.28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET ARECO

MF F.7

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 978 632.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 358 891.00 Euros et dégageant un bénéfice de 149 335.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entreprise a pris des participations à hauteur de 4 742 €.

- Parts BPO 2 250 €
- Titres SARL MALOXEL 1 €
- Titres SARL LIXEL 1 €
- Titres SARL CNDO NANTES 500 €
- Titres SARL FAMILY 1990 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 865 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 817 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	817
Total	817

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	705		
Installations générales agencements aménagements des constructions	28 959		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 078		
TOTAL	30 037		
Autres participations	282 991		4 742
Prêts, autres immobilisations financières	12 000		
TOTAL	294 991		4 742
TOTAL GENERAL	325 733		4 742

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			705	705
Installations générales agencements aménagements constr.			28 959	28 959
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 078	1 078
TOTAL			30 037	30 037
Autres participations			287 733	287 733
Prêts, autres immobilisations financières			12 000	12 000
TOTAL			299 733	299 733
TOTAL GENERAL			330 475	330 475

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	292	413		705
Installations générales agencements aménagements constr.	4 887	2 902		7 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 078			1 078
TOTAL	5 965	2 902		8 867
TOTAL GENERAL	6 257	3 315		9 572

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	413				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 902				
TOTAL	2 902				
TOTAL GENERAL	3 315				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	34 400				34 400
Autres provisions pour dépréciation	251 000	31 000			282 000
TOTAL	285 400	31 000			316 400
TOTAL GENERAL	285 400	31 000			316 400
Dont dotations et reprises financières		31 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	12 000	12 000	
Autres créances clients	275 535	275 535	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 818	1 818	
Groupe et associés	1 617 463	1 617 463	
Débiteurs divers	66 222	66 222	
Charges constatées d'avance	5 590	5 590	
TOTAL	1 978 628	1 978 628	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 598	12 598		
Personnel et comptes rattachés	932	932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 858	4 858		
Impôts sur les bénéfices	4 177	4 177		
Taxe sur la valeur ajoutée	49 499	49 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	999	999		
Groupe et associés	886 035	886 035		
Autres dettes	5 157	5 157		
TOTAL	964 255	964 255		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	387 124			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Parts sociales	10.0000	15 718		15 718

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

MT
F.T

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Conformément aux mesures de simplification destinées aux PME et édictées par l'instruction fiscale du 30 décembre 2005 relative aux nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs, la société a retenu pour le plan d'amortissement de ses immobilisations non décomposables la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
AAI constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à la méthode FIFO.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	1 381
Total	4 381

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	112 105
Total	112 105

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Employés	1	
Total	1	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL ALMICO 3 rue Durantin	-315 966	90.00	-76 689
- 75018 PARIS			
- SARL COMXEL 18 rue des Pâtisseries	-90 368	75.00	-47 608
- 60200 COMPIEGNE			
- SARL VALENTIN 10 rue de Dinan	74 246	50.93	-7 570
- 35400 ST MALO			
- SARL MANXEL 12 av Levasseur	45 911	75.00	14 599
- 72000 LE MANS			
- SARL TAXEL 12 rue Marceau	148 031	75.00	74 319
- 37000 TOURS			
- SARL BAXEL 17 rue Victor Hugo	124 717	75.00	32 414
- 29200 BREST			
- SARL MALOXEL 19 rue Schuman	41 538	75.00	52 587
- 35400 ST MALO			
- SARL CAXEL 2 Allée du Manoir	191 640	75.00	46 053
- 22100 LEHON			
- SCI AGADIR 22100 LEHON	-149 735	56.00	-39 001
- SCI AMAZONE 22100 LEHON	66 049	70.00	18 998
- SARL LIXEL 59800 LILLE	27 803	100.00	67 705
- SCCV SARAH	1 000	99.90	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SARL GAXEL 35000 RENNES	216 600	50.00	62 949
- SARL GAIA 35400 SAINT MALO	-254	49.00	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- SARL OUEST KID 35400 ST MALO	-16 398	50.00	712
- SARL COTRE 35300 FOUGERES	-15 970	50.00	18 130
- SCI GWIMAR 22100 LEHON	-16 915	40.00	751
- SARL SIRIUS 35400 ST MALO	25 022	50.00	6 167
- SCI POLARIS 22100 LEHON	6 753	49.00	2 579
- SARL VALMARIN 35520 MELESS	6 762	49.50	-4 202
- SARL CNDO NANTES	1 001	49.95	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Abandon de c/ct VALMARIN	8 500	67180000
Total	8 500	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation maintenance informatique	380
Total	380

SARL STELARC

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 157 180 €**

**Siège Social : 2, Allée du Manoir
22100 LEHON**

RCS SAINT MALO 452 839 293

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept,
Le 30 juin,
A 11 heures,

Les associés se sont réunis à LEHON (22), 2 Allée du Manoir, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés.

Sont présents :

- M. TREMAUDAN Marc,	propriétaire de 15 690 parts,	ci 15 690 parts,
- Mme TREMAUDAN France,	propriétaire de 28 parts,	ci 28 parts.
ci 15 718 parts		

Total des parts présentes ou représentées : 15 718 parts sur les 15 718 parts composant le capital social.

M. TREMAUDAN Marc préside la séance en qualité de Gérant.

Le Gérant constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Gérant déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

MT *F.T.*

Puis le Gérant rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Gérant donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Gérant ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 149 335,55 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un bénéfice de 149 335,55 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

ORIGINES

1-Report à nouveau	574,03 €
2-Bénéfice de l'exercice	149 335,55 €
3- Autres réserves	

AFFECTATION

4-Réserve légale		
5-Dividendes éligibles		
L'abattement de 40%	20 000.00 €	
6-Autres réserves	129 000.00 €	
7- Report à nouveau	909,58 €	
	<u>149 909,58 €</u>	<u>149 909,58 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividende au cours des trois dernières années.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

MT *F. T*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur TREMAUDAN Marc et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, étant observé que les associés concernés par une convention n'ont pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

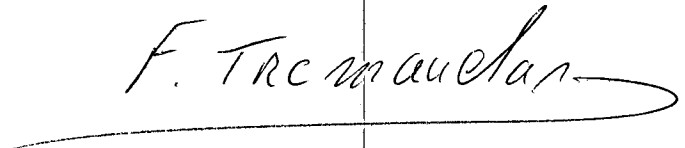
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Marc TREMAUDAN



France TREMAUDAN



SARL STELARC

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 157 180 €**

**Siège Social : 2, Allée du Manoir
22100 LEHON**

RCS SAINT MALO 452 839 293

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de Commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'Article 36 du décret du 23 Mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

I – SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 358 891 € contre 293 602 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 22,24 % ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 359 292 € contre 302 786 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 18,66 % ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 222 183 € contre 204 371 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8,72 % ; les principaux postes de charges d'exploitation sont les suivants :

▪ Salaires et traitements :	126 855 €
▪ Autres charges externes :	72 585 €

Le résultat d'exploitation ressort à 137 109 € contre 98 415 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 39,32 %. Compte tenu d'un résultat financier de 25 768 € et d'un résultat exceptionnel de – 8 500 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 149 336 € contre un bénéfice de 14 665 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 918,28 %.

Il n'y a pas eu d'investissement au cours de cet exercice.

Au titre de nos filiales et participations, vous retrouverez les informations dans l'Annexe.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.



II – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

III – EVOLUTION PREVISIBLE

Nous nous efforçons de continuer à développer notre activité et restons vigilants sur les charges d'exploitation.

IV – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a pris la participation suivante :

- 99,90 % de la SCCV SARAH, Société Civile Immobilière de Construction Vente au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 2 Allée de Manoir 22100 LEHON, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ST MALO sous le numéro 811 564 921 00013.
A ce jour, les comptes du premier exercice se clôturant le 31 août 2016 ne sont pas établis.

VI - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.



F.T

VII – AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un bénéfice de 149 335,55 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

ORIGINES

1-Report à nouveau	574,03 €
2-Bénéfice de l'exercice	149 335,55 €
3- Autres réserves	

AFFECTATION

4-Réserve légale		
5-Dividendes éligibles		
L'abattement de 40%	20 000.00 €	
6-Autres réserves	129 000.00 €	
7- Report à nouveau	909,58 €	
	<u>149 909,58 €</u>	<u>149 909,58 €</u>

VIII – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividende au cours des trois dernières années.

IX – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a bénéficié d'un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 8 500 €.

X – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce:

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Léhon, le 30 juin 2017

Le Gérant

